

son) à l'occasion de sa nomination au poste de leader du Gouvernement au Sénat.

Prenant la parole pour la première fois dans cette enceinte et profondément conscient de l'honneur qui m'est fait, je trouve la tâche tellement difficile que je me serais récusé si je n'avais été convaincu de pouvoir compter sur la générosité et l'indulgence des plus expérimentés que moi qui écoutent mes modestes observations.

Je dirai tout d'abord combien hautement j'apprécie l'honneur de faire partie du Sénat du Canada. Je veux marquer ici toute ma gratitude pour l'accueil bienveillant fait aux nouveaux membres du Sénat.

Au moment où nous sommes réunis pour la première session de la douzième législature du Parlement du Canada, immédiatement après la fin victorieuse de la guerre, dont nous remercions humblement la divine Providence,—je me rends compte que les problèmes qui se posent à nous aujourd'hui sont aussi graves que l'étaient ceux qu'il nous fallait résoudre lorsque le Parlement fut convoqué en session spéciale au début de la guerre. La grande question était alors de gagner la guerre et je suis convaincu que tous les Canadiens sont fiers de la contribution de notre pays à l'œuvre du triomphe définitif et complet sur les agresseurs. C'est grâce à la divine Providence et à de nombreux sacrifices que nous avons atteint cet objectif. Nous devons maintenant, de même que les Nations alliées, résoudre d'autres problèmes; mais, si nous apportons à la solution de ces problèmes l'énergie et l'efficacité que nous avons apportées à la tâche de gagner la guerre, nous ne pouvons que réussir dans l'œuvre importante entre toutes d'établir une paix durable. Il est bien certain que les mesures prévues dans le discours du trône constitueront une base utile sur laquelle sera arrêté un programme qui permettra au Canada d'accomplir sa pleine part.

J'aimerais dire quelques mots au sujet de deux ou trois questions dont fait mention le discours du trône. C'est d'abord l'annonce faite par le Gouvernement d'un projet d'embellissement de la ville d'Ottawa et de la région environnante pour en faire un monument national en hommage à ceux qui ont fait du service et sont morts au cours de la guerre. Je pense pouvoir dire avec raison que bien des villes et villages du Canada devraient posséder un plus grand nombre de parcs et endroits publics; rien ne saurait être plus approprié que des monuments de ce genre que le temps ne peut détruire. Durant mon séjour en Angleterre, à quelqu'un qui me demandait

quel souvenir de Londres je garderais le plus longtemps, je répondis: "Ses nombreux parcs et leur beauté naturelle".

En deuxième lieu, vu que j'ai toujours été fier d'être Canadien, j'approuve certainement la décision de donner au Canada un drapeau national distinctif. Le besoin d'un tel drapeau ne s'est jamais fait plus sentir qu'au cours des années de guerre, alors que tous les autres pays du Commonwealth arboraient fièrement leur drapeau national distinctif.

Je crois aussi que le temps est venu de reconnaître par une loi le statut national de la citoyenneté canadienne. La chose s'impose d'autant plus que, grâce à la sage direction du premier ministre du Canada à la conférence de San-Francisco, notre pays s'est placé au premier rang des puissances moyennes du monde.

La réadaptation des anciens combattants dans la vie civile est peut-être un des premiers devoirs dont doit s'acquitter le Gouvernement. La tâche s'accuse plus pressante encore par suite de la fin soudaine de la guerre avec le Japon. Quoi qu'il en soit, grâce à la prévoyance du gouvernement du très honorable Mackenzie King, une loi à cet effet a déjà été adoptée et elle a obtenu l'approbation unanime des anciens combattants eux-mêmes. Ces mesures ont été étudiées et discutées partout où des anciens combattants se sont réunis, et je n'en ai pas encore trouvé un seul qui a fait la moindre critique à ce sujet, pas même une critique constructive. Le problème du moment c'est de rapatrier nos gars, et de leur donner soit un emploi soit le moyen de se préparer à occuper un emploi le plus tôt possible. Les anciens combattants comprennent, mieux que les Canadiens qui n'ont pas bougé du pays, l'excellence des règlements régissant les prix au Canada et de quelle importance ils sont pour nous tous.

En terminant j'ajouterai que pour être bons Canadiens il faut, à mon avis, mieux se connaître les uns les autres et être au courant de nos besoins réciproques; toujours prêts à collaborer ou à faire des compromis, au besoin, afin de résoudre de façon heureuse nos problèmes et de maintenir notre unité nationale.

(Texte)

L'honorable VINCENT DUPUIS: Honorables sénateurs, je tiens tout d'abord à témoigner ma vive reconnaissance envers le Gouvernement qui a daigné m'élever à la dignité de membre du plus haut tribunal de mon pays, et qui m'a confié en même temps la tâche, à la fois très honorable et souvent périlleuse, d'appuyer l'adresse en réponse au discours du Trône.